

DEVOIRS FAITS 2019 - 2020

Collège Le Parc

FICHE D'INSCRIPTION

Nous proposons à votre enfant le dispositif « Devoirs-faits » au sein du collège pour l'accompagner et l'aider dans ses devoirs.

Si vous êtes d'accord avec cette proposition, faites-nous le savoir en remplissant et signant la présente autorisation engageant votre enfant pour la prochaine période, c'est-à-dire jusqu'au 20 décembre 2019.

Je soussigné(e)responsable de
l'élèveen classe de

→ Cochez dans le tableau ci-dessous uniquement les créneaux horaires où vous souhaitez que votre enfant participe aux devoirs faits en vérifiant bien son emploi du temps. Il peut participer aux devoirs-faits sur plusieurs créneaux.

	Lundi	mardi	jeudi	vendredi
13h – 14h				
16h – 17h				
17h – 18h				

PRESENCE OBLIGATOIRE : Il s'agit d'un réel engagement. Il implique de la ponctualité, de l'assiduité et du sérieux comme pour un cours. L'élève sera noté « absent », vous devez régulariser l'absence comme pour un cours.

Signatures des parents